**

Province du Luxembourg

Arrondissement de Virton

Commune d’Etalle

*Ouvrier polyvalent*

**MISSION**

Sous l’autorité du Collège et de la Direction générale, l’ouvrier communal polyvalent contribue aux entretiens, aménagements et réparations dans divers environnements du domaine public, sur le territoire de la Commune d’Etalle.

**PROFIL ATTENDU**

La polyvalence implique de pouvoir intervenir efficacement dans des domaines diversifiés tels que :

* La maçonnerie et les terrassements ;
* La menuiserie ;
* La mécanique et la soudure ;
* La voirie et l’égouttage ;
* La maintenance de techniques spéciales (chauffage, sanitaire, électricité) ;
* L’horticulture et la sylviculture.

**CONDITIONS**

1° Être ressortissant ou non de l’Union européenne. Pour les non-ressortissants de l’Union européenne, être en règle en matière d’autorisation de travail au sens de l’Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l’occupation de travailleurs étrangers ;

2° Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;

3° Jouir des droits civils et politiques ;

4° Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;

5° Être âgé de 18 ans au moins ;

6° Être titulaire du CESS minimum. Un diplôme les domaines techniques recherchés est un atout ;

7° Passeport APE

8° Réussir un examen d'engagement.

**ECHELLE BARÉMIQUE :**

Barème D4

Avantages : chèques-repas et assurance second pilier de pension.

**CANDIDATURE :**

Le dossier de candidature devra être adressé à l’attention du Directeur général, au plus tard le vendredi 6 octobre 2023 (pierre.koeune@etalle.be ou Rue du Moulin 15 à 6740 Etalle, ou déposé en mains propres au guichet de l’administration communale avec toutes les pièces énumérées ci-dessous) :

• Lettre de candidature motivée ;

• Curriculum vitae ;

• Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;

• Copie recto-verso de la carte d’identité ;

• Copie du diplôme requis ;

• Le cas échéant, document justifiant d’une expérience utile à la fonction.

Pour toute question, vous pouvez contacter M. Pierre Koeune, Directeur Général de la Commune d’Etalle, au 063 / 45 01 16.